



TNT, VOD, SVOD, STREAMING...

Décryptage de la nouvelle ère du divertissement vidéo.

Vous trouverez ci-dessous le texte d'accompagnement de la présentation pdf.

Présentation de l'atelier et de ses objectifs.

Dans cet atelier, dans un premier temps, nous retracerons le parcours de la télévision traditionnelle, depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui. Ensuite, nous explorerons les nouvelles façons de consommer du contenu vidéo (actualités, films, séries, documentaires...) au-delà du simple écran de télévision. Pour conclure, nous décrypterons les concepts de VOD, SVOD et streaming, en présentant les plateformes qui ont profondément transformé nos habitudes.

Diapo 4

En introduction de cet atelier, je propose une vidéo d'archive datant de 1951 (durée : 2 minutes). Cette vidéo présente la télévision telle qu'elle était à l'époque et évoquera sans aucun doute des souvenirs pour les séniors; pour les plus jeunes, elle offrira un contraste marquant avec la télévision qu'ils connaissent aujourd'hui.

Diapo 5

Dans cette diapositive, je présente l'évolution de la réception des chaînes de télévision.

- Par voie terrestre hertzienne, toujours utilisée pour la télévision numérique terrestre (TNT).
- De 1985 à 2016, le câble est proposé, notamment en milieu urbain.
- Le satellite est apparu en 1992 comme une autre option de réception.
- Internet a révolutionné le paysage avec l'introduction des box TV depuis 2012. Aussi appelées décodeurs TV, elles utilisent le protocole IPTV (télévision sur protocole Internet) pour diffuser des chaînes TV via Internet en streaming.
- Les smart TV ont fait leur entrée en scène à partir de 2010, offrant la possibilité de regarder des programmes télévisés sans nécessiter de box TV supplémentaire.
- En l'absence de télévision connectée, l'acquisition d'un lecteur multimédia, également connu sous le nom de passerelle multimédia, permet de regarder la télévision et d'accéder aux plateformes de streaming, de VOD et SVOD.

Ne pas hésiter à faire un tour de table pour voir de quelle manière les usagers regardent leurs programmes.

Diapo 6

Vidéo de l'association UFC Que Choisir expliquant ce qu'est une Smart TV, également connue sous le nom de TV connectée (durée : 3 minutes).

Diapo 7

Une passerelle multimédia, est essentiellement un ordinateur miniature. Comme un smartphone ou un ordinateur, elle est dotée d'un système d'exploitation qui permet de se connecter à Internet, de télécharger des applications et d'accéder aux services de vidéo en streaming tels que YouTube et Netflix..., ainsi que de regarder la télévision en ligne. Certains modèles comme la Nvidia Shield, passerelle haut de gamme, sont conçue pour le jeu.

Diapo 9

À l'aide d'un navigateur, en se connectant au site web de son FAI (avec identifiant et mot de passe) on accède aux chaînes de la TNT ainsi que celles proposées par le fournisseur d'accès.

Les logos des FAI de la diapositive sont cliquables.

- B.TV pour Bouygues télécom (<https://www.bouyguetelecom.fr/tv-direct/#/login>)
- SFR TV pour SFR (<https://tv.sfr.fr>)
- La TV d'Orange (<https://chaines-tv.orange.fr>)
- OQEE by Free (<https://oqee.tv/logout>)

Diapo 10

Les logos des chaînes de télévisions de la diapositive sont cliquables.

C'est une sélection restreinte de chaînes afin de montrer le principe.

Diapo 11

Les logos des logiciels de la diapositive sont cliquables.

Il peut être pertinent, lors d'un second atelier, d'approfondir la présentation de l'application CaptvTY. Ce logiciel offre la possibilité non seulement de regarder en direct et en streaming un large éventail de chaînes, mais aussi de télécharger facilement les vidéos des émissions ou séries préférées.

Diapo 12

Les logos sont cliquables et renvoient vers le playstore.

Diapo 14

Pour marquer une pause dans la présentation et avant de présenter les plateformes qui ont bouleversé notre consommation de contenu vidéo, je propose de visionner une vidéo d'archives retraçant l'histoire du nombre de chaînes de télévision en France. (durée : 3 minutes).

Diapo 15

Pour être plus précis, vous utilisez une box TV fournie par votre FAI pour accéder à des chaînes de télévision et à des replays via une application dédiée. L'accès au contenu est souvent restreint aux abonnés de ce FAI.



TNT, VOD, SVOD, STREAMING...

Décryptage de la nouvelle ère du divertissement vidéo.

Vous trouverez ci-dessous le texte d'accompagnement de la présentation pdf.

Diapo 16 à 19

À noter : L'IPTV n'est pas considéré comme un service OTT, car il est généralement lié à un fournisseur de services Internet spécifique et utilise un réseau privé pour la diffusion. Les services OTT, en revanche, sont indépendants des fournisseurs de services Internet et accessibles via n'importe quelle connexion Internet.

Exemple pour comprendre la différence entre un service OTT et un service Non-OTT :

- **Non-OTT** : Regarder votre série préférée en direct sur France 2 à 21h via votre box TV fournie par votre FAI n'est pas un service OTT. C'est de la télévision traditionnelle ou IPTV.
- **OTT** : Utiliser l'application France TV sur votre smartphone pour regarder cette même série en replay, indépendamment de votre FAI, est un service OTT.

À préciser : Restrictions géographiques possible des services OTT

- **Droits de Diffusion** : Les services OTT doivent obtenir des licences pour diffuser du contenu dans différents pays. Certains contenus peuvent donc ne pas être disponibles dans certains pays.
- **Réglementations Locales** : Certains pays imposent des restrictions sur le contenu accessible en ligne, pouvant inclure la censure ou l'interdiction de certains services. Par exemple, en Chine, de nombreux services OTT occidentaux sont bloqués.
- **Accords Commerciaux** : Les partenariats locaux peuvent influencer la disponibilité du contenu. Exemple : Un service OTT peut s'associer avec un fournisseur local pour offrir du contenu exclusif dans une région spécifique.
- **Blocages Géographiques** : Les services utilisent des techniques de géo-restriction pour limiter l'accès à certains contenus en fonction de l'emplacement géographique de l'utilisateur. Par exemple, les utilisateurs peuvent rencontrer des messages d'erreur indiquant que le contenu n'est pas disponible dans leur région.
- **Contournement** : Certains utilisateurs utilisent des VPN pour contourner ces restrictions, bien que cela puisse être contraire aux conditions d'utilisation.

Diapo 21

Sur cette diapositive, je présente une sélection de plateformes regroupées par catégorie offrant ainsi un aperçu des offres. Présenter quelques plateformes permettra aux usagers de découvrir les interfaces et types de contenus proposés. En mettant en avant des plateformes uniques telles que **Mubi**, **Tënk**, **Madelen**, ou encore **www.lesyeuxdoc.fr**, qui, pour cette dernière, est accessible via les abonnements de certaines médiathèques, nous pouvons offrir une perspective variée sur le paysage médiatique actuel.

Les logos sont cliquables et renvoient vers les sites web des plateformes.